

M. le Commissaire du BAPE

Par la présente, je veux vous faire part de mon opinion sur la restauration du lac Trois-Lacs à Asbestos.

Nous avons entendu beaucoup de questions et de commentaires sur la justification du projet lors des audiences BAPE concernant le projet ci-haut mentionné. Certaines personnes de l'extérieur, essentiellement non impliquées par les aspects économiques ou sociales du projet, se sont interrogées sur la validité du projet des Trois-Lacs en questionnant, soit les objectifs, soit la pertinence de ce dernier. Je crois qu'à partir du moment où une communauté complète accepte de promouvoir et qui plus est, de se taxer soi-même pour réaliser un projet, ce dernier me semble de facto justifié. Concernant la question de l'atteinte des objectifs, je crois que les résidants sont conscients que ce projet doit être accompagné d'actions visant la prévention des apports sédimentaires aux Trois-Lacs. À mon avis, pour savoir si ce projet est un coup d'épée dans l'eau, nous devons laisser l'avenir nous en donner les réponses mais en ayant la satisfaction d'avoir apporté notre contribution à améliorer l'état des lacs. Plusieurs des points soulevés faisaient l'apologie du laisser-faire ou du non action, malheureusement, même pour un lac, l'inaction est une chose qui risque probablement de faire plus de dégâts qu'un projet bien conçu et bien administré. Selon moi M. le Commissaire, vous devez avoir un préjugé favorable quand les gens du milieu se mobilisent et font preuve de leadership.

Certaines personnes prônent un retour en arrière mais nous savons tous que ce n'est pas possible. La pression sur l'environnement est forte mais ce n'est pas en ne faisant rien que l'on arrive à se donner une qualité de vie adéquate dans un environnement

sain. Je pense que, souvent ces personnes qui, de toute évidence, sont bien intentionnées véhiculent la croyance que toute action est par définition néfaste quand nous parlons environnement.

Personnellement, je n'ai entendu aucun fait technique qui me permet de penser que notre projet causerait un tort important et irrémédiable à l'environnement du système des Trois-Lacs. Nous sommes conscients que des changements se produiront et nous ne croyons pas qu'il seront mauvais au contraire.

Par ailleurs, je voudrais souligner que les résidants ont depuis de nombreuses années accepté de multiples changements au projet de façon à errer du côté de la prudence, comme par exemple l'abandon du projet de barrage ou la diminution de l'aire de dragage. Ceci a été fait pour éviter les possibles conséquences négatives sur l'environnement tout au long des nombreuses discussions avec les instances gouvernementales chargées de sa protection. Je crois pouvoir dire que les résidants ont passablement fait des compromis à la prudence dans l'élaboration de la version finale du projet et qu'il est temps de passer à l'action.

En terminant M. le Commissaire, j'espère que vous recommanderez à la Ministre l'acceptation du projet pour que les citoyens aient la chance d'améliorer leur environnement.

Jacques Larocque  
Résidant des Trois-Lacs